

Prévention de la transmission de l'épidémie de grippe A (H1N1)

Mesures de prévention

La prévention de la transmission de l'épidémie de grippe, comme de tout autre virus respiratoire, repose avant tout sur le respect de mesures d'hygiène simples.

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, **la transmission** se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- Par la toux, les éternuements ou les postillons,
- Par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main,
- Par contact avec les objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur,...),

Les principales mesures de prévention consistent à :

- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydroalcoolique (en vente en pharmacie),
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique lors d'une toux ou d'un éternuement,
- Jeter les mouchoirs dans une poubelle puis se laver les mains,
- Porter un masque en présence d'une autre personne, si vous êtes malade.

Organisation de la prise en charge lors de la survenue d'un cas de grippe

En cas d'observation de symptômes grippaux, il est nécessaire de consulter votre médecin traitant afin de bénéficier d'une prise en charge adaptée. Le recours au centre 15 (SAMU) ne doit avoir lieu qu'en cas d'urgence pour des cas graves.

Les principaux symptômes grippaux sont :

- signes généraux : une fièvre supérieure à 38°C ou des courbatures ou une grande fatigue,
- Et signes respiratoires : une toux ou des difficultés respiratoires.

Dans l'attente d'une prise en charge médicale et après confirmation de l'état grippal, il convient de mettre en place des mesures d'isolement dans un lieu adapté.

L'ensemble des informations relatives aux mesures d'hygiène, de prévention et de détection des symptômes grippaux sont disponibles sur le site ministériel

(<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>)